

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2021
À 19H00**

Nombre de membres

Membres élus : 15

En fonction : 14

Présents : 11

Date de Convocation : 20/09/2021

Transmise par mail le : 20/09/2021

L'an deux mil vingt-et-un et le vingt-quatre du mois de Septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie à 19h00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel GODEFROY, Maire.

Membres présents : Mme MICAUD Géraldine, M DEDIEU Jean Michel, M UNIACK Pierre Alain, M VILLEMEN Jean-Baptiste Adjoints ; Mme BITANG Isabelle, Mme DA SILVA Laurence; Mme KOSEDA Anne-Monique, M MARVILLE Didier, M ROUGE Michaël ; M SESTRE Jean-Pierre conseillers municipaux.

Était absente : Mme Valérie VANZELE, conseillère municipale.

Membres absentes excusées : Mme BOUDIN Emmanuelle avec pouvoir à Mme MICAUD Géraldine ; Mme BENETON Meryem avec pouvoir à M MARVILLE Didier.

Secrétaire de séance : M Michaël ROUGE

Approbation du Compte-rendu de la séance ordinaire du 24 Juin 2021

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

Rapport du Maire sur l'eau 2020 : 2021/045

Conformément aux termes de la loi 95-127 du 8 février 1995 et décret 95-635, Monsieur le maire commente le rapport sur l'eau 2020, prix et qualité :

Réseau :

Exercice	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre d'abonnés	445	443	447	440	432	439
Rendement du réseau	60.5 %	77.1 %	66.1 %	73.90%	74.30 %	140,6%

Le rendement de 140,6% n'est pas représentatif car suite aux relevés des compteurs d'eau réalisés courant décembre 2020 dans le cadre de la fin de contrat, les volumes 2020 indiqués représentent 14 mois de consommation pour les abonnés non mensualisés et 20 mois pour les clients mensualisés.

Consommation plus importante également sur le compteur de la maison de retraite.

Cela impacte également les indices suivants :

- Indice linéaire des volumes non comptés
- Indice linéaire de pertes en réseau

De nombreuses canalisations sont en dehors des accotements (le long du canal, zones humides, champs, falaise), rendant difficile la localisation des fuites. Il convient donc de prévoir le renouvellement progressif des vieilles canalisations ainsi que la mise en place d'une sectorisation.

Le secteur des Champs Gras, alimenté par le réservoir Les Maisons, est fuyard, les recherches y sont difficiles car les canalisations traversent les champs et les bois.

2 fuites (hors compteurs) ont été réparées durant l'année 2020.

Contrat Véolia : 01/01/2009 au 19/11/2020, la compétence est reprise depuis le 01 janvier 2021 par la Fédération des Eaux Puisayes d'Orterre.

Longueur canalisation de distribution : 20 km

Longueur de réseau : 23 km

Consommation moyenne par habitant : 343 litres/hab/jour

Branchement plomb : 248 (1 branchement en plomb a été renouvelé durant l'année)

Réservoirs : 2

Qualité de l'eau :

- Atrazine/Déséthylatrazine: ces deux paramètres n'ont pas été analysés en 2020 ni par Véolia, ni par l'ARS
- Nitrate : concentration moyenne 43 mg/l (norme 50 mg/l)
- turbidité : pas d'épisode au-delà de 1,2 NFU en distribution en 2020 ; Comprise entre 0.11 et 0.53 NFU en 2020
- Bactériologie : L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique avec 91.3% de conformité sur les analyses réalisées en 2020.

Le prélèvement ARS du 26 aout indiquait les non-conformités suivantes :

- Coliformes à 32u
- E. COLI à 22u

Pour ces 2 paramètres, la Limite/Référence Qualité est de 0. Dans le cadre de cette non-conformité, la régie de Puisaye Forterre indiquait à l'ARS avoir eu un problème de chloration.

Le 2 septembre, suite à des contre-analyses le maintien de cette non-conformité était constaté avec la présence d'une unité de chaque bactérie. Le retour à la conformité fut acté le 09 septembre 2020.

Prix de l'eau :

La facture type de 120 m3 représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour ménage de 3 à 4 personnes.

A titre indicatif sur la commune de MAILLY LE CHATEAU, l'évolution du prix du service de l'eau (redevances comprises, mais hors assainissement) par m3 et pour 120 m3, au 01/01/ 2020, est le suivant : 2.64 €, il était de 2.63 € au 01/01/2019.

Evolution du prix de l'eau

Exercice	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Prix/m3/pour 120 m3	1.91	2.14	2.13	2.82	2.63	2.64

Travaux Salle D'escalade – Subventions DETR et Village de L'Yonne :2021/046

Monsieur Le Maire informe qu'il est envisagé de rénover la toiture de la salle d'escalade qui présente de sérieuses défaillances. Il précise qu'une réparation d'urgence a dû être effectuée afin de colmater une fuite.

Monsieur Le Maire indique que deux sociétés ont été consultées et que les deux ont répondu à la demande de devis: l'EUURL LONDERO et la SASU DIAS.

Le devis estimatif de ces travaux s'élève à 35 821 .38 EUR HT soit 42 985.66 EUR TTC

Après cette présentation, Madame Anne-Monique KOSEDA fait remarquer aux membres du Conseil Municipal et à Monsieur Le Maire que ces travaux n'ont pas été répertoriés en réunion plénière de la Commission Travaux dont elle fait partie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés

-DECIDE de faire réaliser les travaux de réfection de toiture, de dépose de cheminée, d'installation d'une fenêtre de toit de type patrimoine côté jardin.

-CHARGE Monsieur le Maire de demander les subventions au titre de la DETR 2021 pour l'ensemble de l'opération ainsi que toutes autres subventions. (Village de l'Yonne).

Travaux Vieille Rue d'Auxerre : caniveaux et revêtement – Choix de l'entreprise : 2021/047

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M SIBERA, directeur associé de la société ECMO est venu présenter aux membres disponibles de la commission travaux les résultats de l'appel d'offre pour les travaux de caniveaux et revêtement de la Vieille Rue d'Auxerre.

Monsieur Le Maire précise que :

- quatre entreprises ont répondu :
 - o La SARL MANSANTI TP – ZA le Fourneau – 89360 FLOGNY-LA-CHAPELLE : 115 958.50 EUR HT soit 139 150.20 EUR TTC
 - o COLAS France-48 Chemin des Ruelles-89380 APPOIGNY : 113 533.40 EUR HT soit 136 240.08 EUR TTC
 - o SAS EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE- Agence d'Auxerre- 64 Rue Guyne-mer-BP 167- 89003 AUXERRE CEDEX : 138 061.47 EUR HT soit 165 673.76 EUR TTC
 - o EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – 3 rue Jean Monnet 21800 CHEVIGNY SAINT SAU-VEUR : 158 515.93 EUR HT soit 190 219.12 EUR TTC
- à l'issue de cette réunion, Monsieur SIBERA, ayant expliqué la grille d'analyse (prix + capacité technique+ documents administratifs valides) a recommandé l'envoi d'un email à chaque société afin de leur demander de :
 - o Confirmer que le prix global couvre toutes omissions, erreurs ou non conformités conformément à l'article 1.3.1.1 du CCTP dispositions générales.
 - o Confirmer l'intégralité des prix unitaires.
 - o Confirmer que l'offre est conforme aux spécificités demandées dans le CCTP dispositions générales
 - o réajuster la proposition de prix sur la base des travaux dans leurs globalités, conformément au CCTP et normes en vigueur
- Toutes les entreprises ont répondu sous 24 heures au courrier envoyé et ont procédé à une révision des prix. Il en ressort que l'entreprise COLAS reste la mieux notée et la moins-disante suite à l'application d'une remise commerciale globale de 3.5% sur le montant de l'offre initiale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** l'offre actualisée avec remise commerciale de 3.5% de la société COLAS : 109 559.73 EUR HT soit 131 471.68 EUR TTC.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous documents à intervenir dans le cadre de cet appel d'offre.

QUESTIONS DIVERSES :

Saison Camping 2021 : Ouverture du 2 juillet 2021 au 11 septembre 2021 soit 72 jours

- Total nuitées adultes : 1215 nuitées
 enfants : 157 nuitées
 - Chiffre d'affaire Saison 2021 : environ 7960 EUR HT soit 8756 EUR TTC
 - Dépenses Achats /entretien / fonctionnement : 4810 EUR HT soit 5772 EUR TTC
- Bénéfice de 3150 EUR HT hors masse salariale.**

Pour rappel deux agents se sont relayés pendant les 72 jours d'ouverture avec un temps de présence quotidien de 5h30.

Dans l'ensemble, les retours des campeurs sont spontanés et positifs. Ils affectionnent particulièrement le site (paysage bucolique), le calme, l'accueil qui leur a été réservé, seul petit bémol les sanitaires qu'ils estiment vétustes mais reconnus comme propres.

Il est proposé de mettre en place dès à présent des réunions de travail auxquelles tous les élus le souhaitant pourront participer afin de préparer la saison 2022.

Supérette : Installation très prochainement de l'escalier pour l'accès à l'espace technique situé au grenier.

Voirie : Les travaux de voirie route de Malvoisine se terminent et sont globalement satisfaisants. Un élu précise que le centre du hameau n'était pas concerné par les travaux et que cette partie de route est systématiquement inondée lors des fortes pluies.

Assurance des véhicules : Changement d'assureur pour la flotte suite au refus de prise en charge par notre agent actuel (MMA) du véhicule dédié à l'autopartage.

Marché sur la Place Publique : Lecture du courrier rédigé par l'animateur de la page Facebook MAILLY LE CHATEAU VILLAGE daté du 09 septembre 2021 demandant l'autorisation d'utiliser l'espace public à titre non lucratif dans le but de recréer un marché le premier et troisième samedi matin de chaque mois. Après un tour de table, le projet rencontre la satisfaction des élus.

TOUR DE TABLE :

-3 CVT : Commission Environnements Déchets : présentation succincte du rapport d'activité et bilan technico-économique 2020. Mise aux normes prévue des déchèteries de MAILLY-LA-VILLE et MALIGNY. Ouverture supplémentaire de la déchèterie de Vermenton le jeudi matin suite au recrutement d'un agent en CDD. Le nouveau système de collecte est décrié (collecte tous les quinze jours, problème des maisons secondaires): une réflexion sera mise en place. La Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs se chargera de la dépose des points d'apport volontaire petit à petit.

-3 CVT : Commission Tourisme : Fréquentation moindre sur le canal, le montant de la taxe de séjour devrait être meilleur que l'année dernière, ce qui permettra de remettre en route les projets en stand-by. Deux sentiers de randonnée ont été répertoriés par la 3CVT sur la commune de MAILLY-LE-CHATEAU, la 3CVT en assurera la maintenance.

-Convention participation citoyenne : il est rappelé que les administrés ne connaissent pas le nom des référents et leur secteur. En réponse Monsieur Le Maire indique qu'il est envisagé de faire une parution avec l'accord des référents sur le journal communal et qu'ils ne disposent pas de secteurs spécifiques, ils ont été choisis pour avoir une bonne couverture de la commune.

-Location des Salles Communales : possibilité de les louer, « gestes barrière » et vérification du pass sanitaire obligatoires et sous la responsabilité du loueur.

-Caisses d'artificier (outillage) : un inventaire du matériel est à effectuer.

-Logements communaux : 2 logements libres dont un tout récemment (rue des fossés), un autre se libérera d'ici la fin de l'année au 7 Grande Rue.

-Questionnaires Compostage SDCY : problème dans la distribution du questionnaire, il semblerait que certains administrés ne l'aient pas reçu. La réception des questionnaires se poursuit, l'analyse n'a pas démarré.

-3CVT : Commission mutualisation : Embauche d'une personne à la 3CVT pour gérer les achats groupés à meilleur prix.

-Agence postale communale : La poste réalisera prochainement des travaux de réfection du bureau et l'installation de l'ilôt informatique. Fermeture de la poste pour congé du lundi 04 octobre 2021 au samedi 16 octobre 2021 inclus.

Monsieur le Maire lève la séance à 22h00.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme
Le Maire, Jean-Michel GODEFROY

